



AIRTEL: UNE MULTINATIONALE QUI ABUSE DE SON POUVOIR FINANCIER POUR VIOLER LES LIBERTÉS FONDAMENTALES DU PEUPLE CONGOLAIS

DECLARATION N°LUCHA/2019009

Depuis le lundi 16 Septembre 2019, notre mouvement a lancé des actions pacifiques continues devant les installations de la multinationale Airtel à Goma en vue d'exiger l'amélioration de la qualité et la diminution de coûts de ses services ainsi que le respect strict des résolutions prises au cours de la réunion conjointe LUCHA-AIRTEL-REPRESENTANTS DE L'ETAT tenue à Goma du 22 Mai 2019 au bureau de la Fédération des Entreprises du Congo (Compte rendu de la réunion à lire via <http://www.luchacongo.org/compte-rendu-de-la-reunion-entre-la-lucha-et-airtel/>).

Alors que le sit in se déroulait jour et nuit sans moindre incident, le mardi 17 Septembre 2019, des personnes vêtues en tenue civile et armées des bâtons et cailloux, ont dispersé notre sit in devant Airtel, agressant au passage plusieurs de nos militants dont un gravement. Ces actes de violence contre des manifestants pacifiques ont été commandités par le responsable d'Airtel à Goma avec la complicité de la police qui a passivement assisté aux agressions et a brièvement détenus trois de nos camarades. On se souviendra qu'en Mai 2019, alors que nous étions en sit in pacifique devant ses installations à Goma, la société Airtel avait utilisée la police pour nous disperser violemment à coup de bâton et bombes lacrymogènes, blessant gravement cinq de nos camarades de lutte. À Beni et Butembo, plusieurs de nos militants en sit in pacifique devant Airtel furent battus, arrêtés, détenus et leurs biens extorqués. Incapable d'utiliser la police, la multinationale Airtel recourt maintenant à une milice privée pour nous disperser, nous empêcher de jouir pleinement des droits reconnus à tout citoyen et d'exiger en tant que consommateur, le respect du contrat de télécommunication qui nous lie à cette entreprise. La multinationale Airtel utilise ainsi son pouvoir financier pour instiguer des violations des droits de l'homme contre ses propres consommateurs qui ne demandent que des services de qualité pour un coût adapté au niveau de vie des Congolais.

Nous mettons sévèrement en garde la direction d'Airtel RDC et particulièrement son directeur régional Est si jamais de tels incidents devaient à se répéter. Nous condamnons ces actes de violence commandités par la multinationale Airtel contre des manifestants pacifiques. Nous annonçons le dépôt d'une plainte contre le responsable Airtel, région Est qui a recruté et payé une bande de jeunes violents pour disperser notre sit in devant son bureau et ainsi réduire au silence des consommateurs lésés par ses pratiques commerciales malhonnêtes.

Les actions citoyennes pacifiques devant les locaux de la multinationale Airtel seront maintenues et intensifiées aussi bien à Goma que dans d'autres villes du pays jusqu'à l'extirpation complète des pratiques commerciales malhonnêtes auxquelles se livrent cette multinationale et les autres opérateurs de téléphonie mobile œuvrant en République Démocratique du Congo.

Fait à Goma, le 18 Septembre 2019

La cellule de communication

Mouvement citoyen non-partisan & non-violent des jeunes de la République Démocratique du Congo

Tel/Whatsapp: +243 974 233 390

Email: lucha.rdc@gmail.com / info@luchacongo.org, Page Facebook : www.facebook.com/lucha.rdcongo, Twitter: [@luchaRDC](https://twitter.com/luchaRDC) / Skype : [lucha.rdc](https://www.luchacongo.org), www.luchacongo.org